Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE

N° 21.

LAUSANNE

27 mai 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Société pédagogique de la Suisse romande. — Les jeux des enfants. — Aux membres de la Société pédagogique vaudoise. — Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois, Berne, Thurgovie, Lucerne, France.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Les maladies de la vigne. — Dictées. — Question de langue : Ne pas que. — Comptabilité : Bilan d'une couturière. — Chant (paroles).*

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

La Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires poursuit avec persévérance l'œuvre qu'elle a commencée il y a quatre ans. Comme les années précédentes, elle compte publier un quatrième *Bulletin bibliographique* vers la fin de l'année courante.

En outre, elle a décidé d'ouvrir un **concours**, parmi les membres du corps enseignant primaire, en vue de la publication d'un **récit** ou de **récits** à l'usage des enfants.

Les conditions de ce concours ont été arrêtées comme suit : Tous les membres du corps enseignant primaire, instituteurs ou institutrices, peuvent y prendre part.

GENRE : Récits à l'usage d'enfants de 9 à 11 ans. Caractère romand.

ETENDUE : Une cinquantaine de pages d'impression (100 à 150 pages de manuscrit format écolier).

CONDITIONS : Les travaux resteront propriété des auteurs. La Commission recherchera un éditeur pour la publication du meilleur travail. La clôture du concours est fixée au *1er octobre 1905.*

PRIX : Une somme de **fr. 300** est mise à la disposition de la Commission pour récompenser les meilleurs travaux.

La Commission pour le choix de lectures.

LES JEUX DES ENFANTS

(Suite.)

Esssayons maintenant, avec M. Queyrat, de démêler les causes et la nature de ce plaisir.

Il provient tout d'abord de la satisfaction même des instincts. Cette relation entre l'*activité* et le *plaisir* est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'insister ; le plaisir, disait déjà Aristote, est l'épanouissement de l'acte, il s'y ajoute comme à la jeunesse sa fleur.

A ce plaisir tout physique vient s'en joindre très tôt un autre, d'un ordre plus relevé, savoir la *joie d'être cause*. Qu'est-ce qui enchante le bébé qui, après avoir froissé du papier, s'arrête brusquement, puis recommence et s'arrête de nouveau ? Ce n'est pas tant le bruit lui-même que la satisfaction intense de constater que ce bruit dépend de ses propres mouvements, de *lui !* Bientôt l'enfant ne s'intéresse plus vraiment qu'à une œuvre qui émane de lui-même.

Le fait suivant, rapporté par M. Bernard Pérez, met en relief ce principe important et si souvent méconnu.

Un jour, dit-il, croyant beaucoup intéresser un de mes neveux, âgé de trois ans et quatre mois, et fort intelligent pour son âge, je lui dis dans le jardin, que nous allions *faire* l'Adour, avec le pont et les peupliers de la rive. Du bout de ma canne, j'écartai les cailloux, et je traçai sur le sol une longue ligne creuse large de quelques centimètres. Je détachai quelques branches d'arbuste, et je les enfonçai des deux côtés de cette petite tranchée ; quelques cailloux entassés servirent de piles au pont improvisé avec le couvercle d'une boîte. Toutes ces constructions terminées, je demandai à mon neveu si c'était joli. Il me répondit : « Non, ce n'est pas bien joli. » Je ne me tins pas pour battu. J'emplis d'eau deux grands seaux, et le contenu, déversé lentement en amont, produisit en aval un écoulement assez régulier, que je qualifiai de « fleuve Adour ». L'admiration de mon neveu se faisait toujours attendre. Je fis alors deux bateaux en papier, que je lançai sur un nouveau filet d'eau, et qui naviguèrent avec plus de rapidité que de rectitude entre les deux rives. Mon neveu, qui aimait fort les bateaux, se hâta d'en saisir un et le mit lui-même sur le lit bientôt desséché du fleuve. J'épanchai un nouveau torrent, qui, trop impétueux et trop abondant, submergea la frêle embarcation. Mon neveu s'écria : « Mais il n'y a pas de bateaux sur l'Adour ! C'est sur la Garonne ! Et ils ne vont pas ainsi sur la Garonne ! Non, ce n'est pas amusant, cela, tonton ». Je crus inutile d'insister, et je piétinai, en riant de moi-même, mon essai maladroit de construction enfantine.

Nous avons tous fait sans doute des expériences analogues avec des enfants que nous nous donnions beaucoup de mal à amuser et que nous n'amusions pas, parce que, en nous substituant à eux, nous leur enlevions toute nécessité d'agir et partant tout plaisir.

A cette joie d'être cause est intimément lié le plaisir que pro-

cure le sentiment de la *liberté*. Non seulement l'enfant se sent libre d'interrompre son activité au moment où il lui plaira, mais aussi de la modifier au gré de sa fantaisie. Il ne se meut pas dans un monde où, comme nous, il se heurte sans cesse aux dures et sèches réalités, mais dans un monde qu'il se crée lui-même, et où tout se plie docilement aux caprices de sa pensée — monde de rêve, monde où l'enfant devient poète, où rien n'entrave le libre essor de sa féconde imagination.

L'*imagination* est en effet un des éléments essentiels du jeu. Comme nous l'avons vu plus haut, les jeux — aussi bien des animaux que des enfants — sont le résultat d'une activité instinctive se manifestant *sans cause réelle;* mais si, malgré l'absence d'une cause réelle, le jeune être continue à jouer, c'est qu'il s'en crée une par une *illusion volontaire consciente*.

Tout jeu vit d'illusion, et le plaisir qu'y prend l'enfant est en raison directe de l'intensité de cette illusion. Aussi aime-t-il à jouer seul dans quelque recoin éloigné. Notre présence seule gêne parfois l'enfant, dit Queyrat, parce qu'elle suffit à le rappeler à la réalité. J'ai vu, s'il m'arrivait de pénétrer dans quelque pièce où jouaient mes enfants, leur jeu cesser presque aussitôt. Et Louise de dire alors d'un ton câlin : Oh ! papa... laisse-nous ! »

* * *

Examinons maintenant quelle doit être l'attitude de l'éducateur vis-à-vis de cette manifestation de l'activité enfantine. L'enquête que nous venons de faire sur la nature psychologique et biologique du jeu nous permettra de répondre sans peine à la première question qui se pose : Les jeux ont-ils une utilité pratique, une valeur éducative ? Si le jeu est vraiment, comme nous avons tenté de le démontrer plus haut, un apprentissage de la vie, s'il constitue l'exercice naturel par lequel les facultés héritées en germe se développent pendant l'enfance, oui, certes, il est éminemment utile, et c'est un *devoir* pour l'éducateur que de s'appliquer à le favoriser, à le diriger, à lui faire rendre tout ce qu'il peut rendre. C'est à ce point de vue que s'était placé Frœbel, et ce n'est que parce que l'on méconnaît encore la signification du jeu, que l'on méconnaît souvent aussi la valeur de son système d'éducation.

Considérés quant à leur fonction éducative, les jeux des enfants, si infiniment variés, peuvent se ramener à six classes principales.

1. Les jeux de *mouvement* (lutte, course, cache-cache, barres, boules de neige, cerceau, saute-mouton, etc.) répondent à un profond besoin d'activité physique. Ils exercent les membres, développent et fortifient les muscles. Grâce au plaisir qu'ils procurent à l'enfant, qui s'y livre spontanément, ils sont infiniment

plus efficaces que « les désagréables efforts musculaires qui constituent la gymnastique ».

2. D'autres jeux servent à l'éducation des *sens* et développent, en particulier, la justesse du coup d'œil et l'adresse de la main : billes, toupie, volant, jeux de balles, constructions, pliage et autres occupations en honneur dans les Jardins d'enfants.

3. D'autres encore sont propres à développer l'*intelligence* et l'esprit d'observation (expérimentations de toutes sortes sur les jouets ou autres objets à la portée de l'enfant), ou à exercer la sagacité et aiguiser l'esprit : charades, devinettes et énigmes, dominos, dames, etc.

4. Certains jeux sont un moyen de culture de la *sensibilité*, de l'instinct social en particulier : jeux avec les camarades, jeu de la poupée, etc.

5. Le jeu est aussi un moyen de culture de la *volonté* et plus spécialement de l'attention. C'est dans ses jeux tout d'abord que l'enfant s'exerce à l'attention, aux efforts répétés. Preyer raconte que son enfant soulevait soixante-dix-neuf fois de suite le couvercle d'une cruche sans se reposer un seul instant.

6. Il y a enfin toute une catégorie d'occupations enfantines et de jeux qui sont propres à éveiller le sentiment *esthétique*.

Ils consistent, par exemple, à regarder des images, écouter des contes, dessiner, modeler, etc., et comprennent aussi les innombrables jeux dramatiques, où l'enfant est à la fois auteur et acteur (il joue alors à l'école, à la guerre, à la chasse, à la maman, à la marchande, etc., etc.).

* * *

Il y aurait encore tout un chapitre à écrire, et non le moins intéressant, sur le choix des jouets, sur le rôle de l'éducateur, sur le parti que peut et doit tirer l'école de cet impérieux besoin d'agir inné chez les enfants, — mais nous laissons à nos lecteurs le soin de dégager eux-mêmes des données qui précèdent, les conséquences qui en découlent logiquement, et nous souhaitons que l'étude de M. Queyrat amène beaucoup d'éducateurs modernes à dire avec Montaigne :

« Les jeux des enfants ne sont pas jeux, et les fault juger en eulx comme leurs plus serieuses actions. » F.-M. Grand.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire géographique de la Suisse, par Charles Knapp et Maurice Borel. Neuchâtel, Attinger frères, 1905.

Cette importante publication se poursuit dans les meilleures conditions. Nous voici arrivés à la lettre P. (*Pyramides d'Useigne.*)

AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES,

Dans quelques jours s'ouvrira à Moudon la réunion trisannuelle de la Société pédagogique vaudoise.

Voici le programme de cette fête :

2 juin.

10 heures. Réception à la cantine. Collation. Discours de M. Guex, préfet.
11 » Séance officielle.
2 » Banquet.
5 » Promenade aux Sources des Chalets.
6 » Partie familière à la cantine avec le concours des sociétés locales.

3 juin.

6½ heures. Course facultative au château de Lucens.
9 » Départ de Moudon.
9½ » Arrivée à Mézières. Collation.
12 » Départ pour Oron. Visite du château.
3 » Banquet froid.
5 » Clôture du congrès.

Placés dans une contrée qui n'offre pas les ressources des bords du lac, nos collègues d'Oron et de Moudon n'ont rien négligé pour nous préparer une cordiale réception. Ils y ont consacré non seulement leur temps, mais aussi leur argent. En effet, depuis plus de deux ans ils versent une cotisation mensuelle qui leur a permis de réunir, à eux seuls, une somme supérieure à *mille francs*. Voilà certes un chiffre éloquent. Mieux que des paroles, il prouve l'attachement de nos collègues à la *Société pédagogique vaudoise* et leurs sentiments de solidarité à l'égard du corps enseignant.

Les autorités de ces deux districts et les populations elles-mêmes ont prêté leur concours pour la circonstance. Un grand nombre de communes ont offert un don en argent; d'autres préparent une collation. Les sociétés locales se disposent à égayer la partie familière. Les habitants se font un plaisir de décorer les rues et de loger chez eux les participants au congrès.

Partout il y a du zèle, de l'empressement, un désir très vif de nous bien recevoir.

Si le programme de la fête offre déjà beaucoup d'attrait, l'ordre du jour de la séance officielle présente une réelle importance. En voici la teneur :

1° *Au matin.* Chœur mixte exécuté par le corps enseignant d'Oron et de Moudon.

2° *Immensité.* Chœur mixte exécuté par le corps enseignant d'Oron et de Moudon.

3° Rapport du président sur l'exercice 1902-1905.

4° Rapport du caissier.

5° Discussion du rapport général présenté par M. De Riaz (écoles primaires supérieures).

6° Revision des statuts de la S. P. V.

7° Nomination du Comité. (A ce sujet, chaque participant au vote voudra bien se munir de sa *carte de membre de la Société pédagogique vaudoise* afin de faciliter le contrôle de la votation).

8° Propositions individuelles.

* * *

Il y a longtemps déjà que s'impose une revision des statuts de notre Société. Le moment est venu de sanctionner les décisions prises par l'assemblée des délégués du 10 septembre 1904.

Dans ce but, il est nécessaire que le plus grand nombre possible de sociétaires participent à la discussion et à la votation du *Projet de statuts* imprimé à la suite du rapport de M. De Riaz. Il y va de la vie de la *Société pédagogique vaudoise.*

Nous osons espérer, chers collègues, que vous viendrez nombreux à Moudon, afin de discuter les questions importantes qui vous seront soumises et de récompenser, par votre présence, tous ceux qui se sont dévoués pour organiser le Congrès.

Vous ne regretterez pas, nous en sommes certains, les deux journées passées chez nos amis de Moudon et d'Oron.

Ce sera une occasion de renouer de vieux liens, d'en former de nouveaux, de revoir des figures amies, de serrer des mains fraternelles.

Dans l'espoir que nous aurons le plaisir de vous rencontrer nombreux à Moudon, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs et chers collègues, nos bien cordiales salutations.

Au nom de la *Société pédagogique vaudoise,*

Le secrétaire,	*Le caissier,*	*Le président,*
A. Dufey.	E. Guidoux.	F. Meyer.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Education des anormaux. — La Vme conférence pour l'éducation des anormaux aura lieu à St-Gall les 5 et 6 juin prochain. On y entendra un rapport de M. Nuesch, maître spécial à St-Gall, sur *Le livre de lecture suisse pour les classes de dégénérés et d'arriérés.*

VAUD. — **A Moudon et à Oron.** — Comme nos lecteurs le savent, la Société pédagogique vaudoise, qui compte actuellement *900* membres, se réunira

à Moudon et à Oron, les 2 et 3 juin prochain. A l'ordre du jour figurent deux questions importantes : la *revision des statuts* et l'*école primaire supérieure*. Les membres du corps enseignant vaudois tiendront à se rendre nombreux dans la « bonne ville » de la Broye, ne fût-ce que pour récompenser le comité local, qui n'a ménagé ni son temps ni ses peines pour bien organiser cette fête de l'enseignement. G.

⁂ Les participants au Congrès de Moudon sont priés d'étudier avec soin le chœur de M. Henri Guignard *Dieu — Humanité — Patrie*, afin que l'exécution de ce beau morceau d'ensemble produise tout l'effet désiré.

⁂ **Aubonne.** — Le conseil communal a adopté les propositions de la municipalité touchant les traitements des maîtres spéciaux du collège. Ces traitements sont fixés comme suit à partir du 1er janvier 1905 : Maître de dessin, *85* fr. par heure hebdomadaire et *60* fr. de frais de déplacement; maître de gymnastique, *80* fr. l'heure et *140* fr. pour frais de voyage.

⁂ **Oron.** — Voici la deuxième liste de souscription des communes en faveur de l'assemblée de Moudon : Chesalles sur Oron 5 fr.; Oron-le-Châtel 10 fr.; Oron-la-Ville 30 fr.; Peyres-Possens 5 fr.; Corcelles-le-Jorat 20 fr.; Ecoteaux 20 fr.; Montpreveyres 10 fr.; Bussigny sur Oron 10 fr. Total *110* fr. Montant de la liste précédente *250* fr.; total à ce jour *360* fr. F. Meyer.

⁂ **Ecoles primaires, Lausanne.** — Au début de l'année scolaire 1904-1905, les classes urbaines comptaient *2058 garçons* et *2170 filles ;* les classes foraines *437 élèves*. Il s'est présenté aux examens *4227 écoliers* de la ville et *422* des hameaux. Ont été promus : *3877 élèves* des classes urbaines (non promus 350) et *401* des écoles foraines (non promus 21).

Les absences ont atteint le nombre de *130697*, ce qui représente une moyenne de *28,1* par élève contre *21,7* en 1903-1904. Cette augmentation est due essentiellement aux cas de maladies, aux épidémies, heureusement bénignes qui se sont déclarées l'hiver dernier. Les absences non justifiées sont en très petit nombre.

Il y a actuellement *118 classes primaires*. Quatre nouvelles classes vont s'ouvrir, *deux en ville* et *deux en Vennes* et *Chailly*. Les pavillons scolaires de *Bellevaux* et du *Trey de Monteron* et la nouvelle école projetée à l'ouest de la ville permettront de loger d'autres classes encore.

⁂ **Maîtres abstinents.** — La section vaudoise des maîtres abstinents a eu son assemblée de printemps, le samedi 1er avril, au « Major Davel », à Lausanne. A l'ordre du jour, deux travaux de Mlle Boulenaz, institutrice à Saint-Georges, et de M. Jomini, instituteur, à la Tour-de-Peilz, sur le maître abstinent dans ses rapports avec des élèves, enfants de buveurs, et avec leurs parents. Les deux travaux, bien écrits et bien pensés, ont montré que l'amour pour l'enfant était le seul moyen d'exercer une influence sérieuse sur lui.

Après le thé a eu lieu la séance administrative. M. Gaillard, instituteur à Territet, a lu son rapport présidentiel pour les deux dernières années. Les pouvoirs du Comité, qui aurait dû sortir de charge, ont été prolongés jusqu'à la publication du manuel antialcoolique dont la société s'occupe depuis longtemps déjà.

⁂ **Des fleurs à l'école.** — La Direction des Ecoles de Lausanne a fait planter des rosiers contre la grille qui, dans chaque bâtiment scolaire, sépare le préau des filles de celui des garçons, de façon à enlever aux maisons d'école l'air rébarbatif qu'elles revêtent trop souvent.

JURA BERNOIS. — † **Arthur Botteron.** — Le 11 mai est décédé à Neuveville, où il était allé faire un séjour réparateur, M. Arthur Botteron, ancien instituteur à Delémont. Botteron était né le 30 mai 1860, à Nods, où son père était percepteur des contributions. Après avoir achevé ses classes primaires, il fut placé à l'Ecole normale de Porrentruy et reçut en 1879 son brevet d'instituteur. Il fut appelé à ce moment à la direction d'une classe primaire à Delémont où il fonctionna jusqu'en 1901. Il demanda sa retraite qu'il obtint avec le minimum de la pension, soit deux cent quatre-vingt francs, car il n'avait que vingt-deux ans de services. Cette pension fut améliorée par l'introduction des subventions fédérales. Depuis 1895, Botteron a été presque constamment malade et il dut se faire remplacer pendant de longues périodes. Aussi l'heure de la séparation des choses d'ici-bas a-t-elle été pour lui l'heure de la délivance. H. Gobat.

BERNE. — On lit dans le *Berner-Schulblatt : Les châtiments corporels*. La conférence des instituteurs du district de Vevey (Vaud) a émis le vœu suivant :

« Outre les moyens de répression actuels prévus et permis par la loi, les membres du corps enseignant devraient pouvoir user, dans les cas graves, des châtiments corporels. Ce genre de châtiments est sutout nécessaire pour les petits (! ?), auxquels une claque fait souvent beaucoup de bien. Chaque collège devrait être pourvu d'un cachot. »

Déjà la prison dès la plus tendre enfance ! Il m'est arrivé une fois, une seule fois, d'enfermer dans un cabinet obscur, attenant à l'atelier de notre concierge, un élève qui avait été d'une impertinence rare. Mais cinq minutes après, pris de remords, j'allais rendre la liberté au prisonnier, qui subit sa punition en classe. Depuis lors, il ne m'est même plus venu à l'idée de mettre un élève dans un cachot, pas plus que de l'envoyer pendant les leçons derrière la porte, au corridors. Ah ! si nous connaissions l'enfant, comme souvent nous agirions autrement ! M.

THURGOVIE. — Il paraît que, dans ce canton, tous les membres du corps enseignant ont le droit d'avoir une ou plusieurs vaches. Or, tandis que l'Etat fournit deux ou trois chars de foin (compris dans le traitement) pour la vache de l'instituteur, il n'en fournit qu'un seul pour la vache de l'institutrice.

(Berner-Schulblatt.)

LUCERNE. — Le Conseil communal de la ville de Lucerne a décidé d'ajouter, ce printemps, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, une Ecole supérieure comprenant : *a)* une Ecole normale pour jeunes filles ; *b)* des classes de perfectionnement ; *c)* des classes commerciales. Ces différentes divisions seront introduites successivement ; on commencera par l'Ecole normale dont le besoin se fait le plus sentir, car jusqu'à maintenant les jeunes filles lucernoises n'avaient pas l'occasion de faire leurs études dans le canton. Y.

FRANCE. — On est en train de démolir les distributions de prix, tout au moins pour les écoles primaires. On allègue, et non sans raison peut-être, que l'argent employé à l'achat des beaux volumes à couverture rouge qui font battre le cœur des petits, serait plus fructueusement utilisé à procurer aux écoliers pauvres un peu de bon air et partant de santé.

Les prix, disent les partisans de l'abolition, ne favorisent qu'un très petit nombre d'élèves, une élite par conséquent, et les fonds destinés à procurer ces récompenses sont prélevés sur les budgets municipaux, c'est-à-dire sur la masse du peuple ; il n'est donc pas juste que seuls un très petit nombre d'enfants en bénéficient.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

Les maladies de la vigne.

Le temps des vendanges est, dit-on, la plus joyeuse époque de l'année! Les « bans » levés, c'est un gai cortège vers les vignes généreuses où pendent, dorés et rebondis, les raisins juteux, légitime récompense aux efforts du vigneron. — De rang à rang, de vigne à vigne, de coteau à coteau, ce sont de gaies chansons, de bruyantes interpellations, de retentissants « jodels! » — Le tableau est pittoresque, mais il n'est plus guère vrai aujourd'hui, s'il le fut autrefois. Voyons un brin! La vigne ayant échappé aux gelées et aux averses de grêle est loin d'être sauvée; elle est la proie d'ennemis mystérieux et invisibles, la chose des insectes et des champignons microscopiques. Dès lors, c'est une guerre sans relâche qu'il faut livrer à ces cruels et déconcertants envahisseurs. Aussi les vignerons de nos jours n'ont guère conservé, je crois, les gaies traditions des vendanges passées; les joies d'antan s'en sont allées dès que sont apparus le phylloxéra et le pulvérisateur! Il faut trop combattre, et la récolte ne suffira que tout juste — si elle suffit encore — à rembourser les sommes empruntées, à équilibrer un budget chancelant. Comment chanter quand on est angoissé par ces soucis d'argent, quand on vit avec l'obsession de ce gros point noir à l'horizon : l'échéance!

Etudions un peu ces ravageurs des vignes qui ont nom phylloxéra, mildiou, oïdium, etc.

A tout seigneur, tout honneur!

LE PHILLOXÉRA VASTATRIX [1]

Les vignes phylloxérées. Voici ce que l'on remarquerait dans une vigne non défendue contre l'ennemi par des traitements spéciaux.

Nous sommes en 1902, le parasite a fait son apparition. Dès les premiers beaux jours, l'insecte qui a passé l'hiver dans le sol se réveille et pond aussitôt de petits œufs jaunes autour d'une radicelle. Deux mois plus tard, toute une colonie de phylloxéras s'est développée sur le cep et sur les souches voisines. A l'extérieur, la vigne n'en continue pas moins à prospérer avec le mal : belle végétation, bois vigoureux, récolte ordinaire. — Pourtant, l'année suivante quelques ceps semblent épuisés; le vigneron n'y prend pas garde : il n'est pas prévenu. Sous terre cependant la maladie se propage. De jeunes phylloxéras recherchent continuellement de fraîches radicelles. La vigne va commencer à dépérir; les premiers ceps attaqués portent sur leurs fines racines des *renflements ou nodosités*, tandis que des colonies se fixent même sur les racines plus grosses. A la troisième année d'invasion, la *tache phylloxérique* se précise : les ceps s'affaiblissent; leurs feuilles plus petites, leurs sarments plus courts indiquent assez que le mal fait des progrès. Mais le vigneron est surpris de constater, l'an 1905, le dépérissement toujours plus accentué de sa vigne. La végétation est malingre, les ceps sont rabougris et chétifs; leurs racines pourries ne peuvent plus nourrir les souches. Le plus gros de la colonie phylloxérique a déserté déjà ces ceps à demi-morts. Abandonnant les souches contaminées, de nouvelles générations de l'insecte se sont portées plus

[1] Nous regrettons de ne pouvoir ajouter quelques figures. On trouvera de bonnes illustrations dans les ouvrages de zoologie et dans les dictionnaires scientifiques.

loin pour y chercher des radicelles saines. L'infection se propage ainsi de cep en cep, de vigne en vigne : elle fait tache d'huile. — Ce qui précède ne se remarque que dans les vignes non défendues, où rien ne s'oppose à la marche du parasite. — En 1906 ou 1907, des ceps morts constitueront le noyau de la tache ; autour, une couronne de pieds très chétifs ; sur les bords, une ceinture de ceps plus vigoureux ; à l'extérieur de la tache, de beaux ceps verts. Plus tard, d'autres mauvaises places apparaîtront dans le voisinage de ce foyer principal.

Le phylloxéra vastatrix. Prenons maintenant un cep malade ; examinons-en les racines ; quelques radicelles ont disparu, tandis que d'autres portent de nombreux renflements allongés, des *nodosités* dues à la piqûre de l'insecte. On distingue très bien sur cette grosse racine, cassante et comme brûlée à la surface, — car elle aussi a reçu la visite du parasite — une poussière jaunâtre ayant l'apparence de pollen. Chaque grain de cette poussière est un phylloxéra. Voyons-le au microscope. C'est bien en effet un insecte. (Rappeler l'organisation de l'insecte, les trois articles de son corps, ses métamorphoses.) De couleur jaune, le parasite est mou, dodu ; aucune enveloppe ou carapace dure ne le protège. Les trois articles, *tête, thorax, abdomen*, sont étroitement reliés dans toute leur longueur, ce qui donne au phylloxéra une *forme ovoïde*. Voici les trois paires de pattes, les deux yeux à facettes et les antennes articulées. De l'extrémité des mandibules part un organe effilé et ténu : c'est le *suçoir* ou *rostre*, sorte de trompe ou lance que le puceron enfonce dans le tissu tendre des racines pour en absorber la sève. — Il appartient à l'ordre des *hémiptères* qui comprend, outre le phylloxéra du chêne et les autres pucerons des écorces, les punaises et les hydromètres, les cochenilles et les cigales. Tous ces insectes ont des *métamorphoses incomplètes*.

Métamorphoses et reproduction. Le phylloxéra passe de l'état de *larve* à l'état de *mère pondeuse aptère* (dépourvue d'ailes), puis de *nymphe*, de *femelle ailée* et enfin d'*individu mâle* ou *femelle*.

Le *phylloxéra aptère* passe l'hiver dans les fentes ou crevasses des racines de la vigne. Grâce à l'influence de la chaleur du sol, il se réveille et se fixe sur les radicelles qu'il suce. Cet insecte est une femelle qui pond une trentaine d'œufs colorés en jaune. Ils éclosent au bout de huit ou dix jours ; les petits insectes, *tous femelles*, se fixent aussitôt sur les radicelles qu'ils attaquent. Lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur, ils pondent comme avait fait leur mère. Cinq à huit générations se succèdent ainsi pendant l'été, si bien qu'une seule aïeule voit se nombrer ses descendants par milliards ! — Un savant français, Barral, a calculé que les produits de mille œufs, au bout d'une année, couvriraient la surface d'un hectare, en les mettant bout à bout, serrés les uns contre les autres !

Mais ce n'est pas tout. Parmi les dernières générations, on remarque des pucerons plus allongés *(nymphes)* qui vont avoir le privilège d'être munis d'ailes. *Ces femelles ailées* gagnent la surface du sol, pondent sur le pied de la vigne *deux espèces d'œufs* d'où naîtront des *mâles* et des *femelles*. Elles meurent sitôt la ponte terminée. Les œufs éclos, la nouvelle femelle, dépourvue d'ailes ainsi que le mâle, pond sur la souche un seul œuf. Cet œuf passe l'hiver et éclôt au printemps ; on l'appelle pour cette raison l'*œuf d'hiver*. Il en sort un insecte aptère qui descend sur les racines et pond une grande quantité d'œufs. C'est le commencement d'une nouvelle colonie dévastatrice.

La lutte contre le phylloxéra. Il est facile de comprendre qu'attaquée par une

pareille armée, la vigne succombe fatalement si elle n'est défendue. Le vigneron dispose aujourd'hui de deux moyens principaux de résistance : le *traitement cultural* et le *traitement d'extinction*.

Le traitement cultural est appliqué en France, en Autriche et, chez nous, dans le cercle de Coppet. Il consiste à faire *vivre la vigne malgré le phylloxéra*. Dans ce but, on emploie une combinaison du soufre et du charbon : le *sulfure de carbone*, liquide très volatil qui est introduit dans le sol, dans le voisinage immédiat des souches, à petites doses, au moyen d'un instrument spécial, sorte de pompe ou de seringue, appelé le *pal injecteur*. Les vapeurs très violentes de cet insecticide énergique se répandent dans la terre et tuent les êtres qui les respirent ; les vignes sont maintenues aussi longtemps que possible en production.

Dans la plus grande partie du vignoble vaudois la lutte a pour but, non pas de conserver la vigne malgré le phylloxéra, mais bien plutôt de tuer dans son germe l'infection en détruisant tout point d'attaque. Il faut donc anéantir la vigne malade. C'est à quoi est employé le sulfure de carbone appliqué à fortes doses : pour détruire l'insecte et les ceps qui le portent, plus un ou deux rangs de souches autour de la tache phylloxérique ; les autres ceps voisins sont traités au moyen du pal avec lequel on injecte de 20 à 25 gr. de sulfure par mètre carré.

Il faut être très prudent en maniant le sulfure de carbone ; il y a lieu de se rappeler en toute occasion que, *grâce à ses propriétés volatiles, ce liquide peut s'enflammer à distance*. (Indiquer à titre de renseignement qu'en France les vignobles situés dans les plaines basses sont submergés en hiver sous 20 à 30 cm. d'eau et cela pendant quarante à quarante-cinq jours. Le remède est radical : œufs et pucerons périssent.

Les plants américains. Une vigne a-t-elle été détruite, deux ans se passent avant que le vigneron puisse la reconstituer. — On utilise pour cette reconstitution des *plants américains* qui, grâce à leurs racines dures, résistent aux attaques du phylloxéra ; *on greffe à l'anglaise* sur ces bois les meilleurs plants du pays *(greffons)*.

Les principaux de ces *porte-greffes* sont les Riparia et les Rupestris. Par le croisement naturel ou artificiel de ces deux espèces soit entre elles soit avec des plants français, on a obtenu des porte-greffes qui donnent d'excellents résultats. Ce sont :

Les Riparia Rupestris, l'Aramon Rupestris ; le Mourvèdre Rupestris, le Rupestris du Lot, etc. Comme *producteurs directs*, il faut citer l'Othello, le Noah, très résistant au phylloxéra, l'Elvira, etc., mais ils ne donnent qu'un produit de médiocre qualité.

On plante les *barbues greffées* au moyen de la pelle carrée, avec le plantoir ordinaire, soit avec des outils spéciaux tels que le *pied de bêche* ou les *percets* dits *plante-barbues*.

Quoique le phylloxéra soit un destructeur de vignes, la lutte entreprise chez nous a eu de bons résultats. Il y a vingt ans que le parasite a fait son apparition dans le canton de Vaud. Il ne nous a détruit, y compris les zones de sûreté autour des taches, que 55 ha. sur un vignoble de 6585 ha.

Malheureusement, ce n'est pas le seul ennemi ; le *mildiou*, ce champignon microscopique, est même le plus dangereux. Ajoutez encore l'*oïdium*, la *pyrale*, le *ver de la vigne*, et l'on comprendra que la tâche du vigneron est écrasante, angoissante.

Assurance ; commission de surveillance des vignes. L'Etat a compris les angoisses du viticulteur, aussi lui est-il venu en aide.

Le Grand Conseil a institué, par loi du 22 novembre 1894, entre tous les propriétaires de vignes dans le canton, une *assurance mutuelle obligatoire* ayant pour but de « garantir ces propriétaires des pertes résultant pour eux de l'invasion du phylloxéra et des mesures prises pour la prévenir et la combattre ». — Une *commission de surveillance des vignes* a été en même temps créée. Elle se compose d'un *commissaire de cercle, de visiteurs*, nommés tous les quatre ans par le Département de l'Agriculture ; ces fonctionnaires sont payés par l'Etat et la caisse d'assurance. Des ouvriers procurés et rétribués par la caisse communale accompagnent les visiteurs et font les travaux nécessités par la recherche du phylloxéra. Le vigneron doit, dès qu'il en a connaissance, faire savoir — sous peine d'une amende variant de 10 à 500 fr. — aux visiteurs l'apparition du phylloxéra. En outre, s'il ne le fait pas, « il sera privé de tout ou partie de l'indemnité à laquelle il aurait eu droit, s'il a caché, le sachant et le voulant, la présence de l'insecte ». — (Loi du 22 novembre 1894.)

Note. — Le phylloxéra a été importé d'Amérique ; il a été découvert en Angleterre en 1863, en France en 1868 par le professeur Planchon. Il a fait son apparition en Suisse en 1869 à Pregny (Genève) dans les serres viticoles (grapperies) de M. de Rothschild ; dès 1871, une tache se montrait à quelques centaines de mètres dans les vignobles environnants.

(D'après divers.) Gve Addor.

DICTÉES

Degré inférieur.

Le printemps.

Voici les beaux jours : les feuilles et les fleurs sortent des bourgeons et ornent nos promenades, nos champs et nos jardins; à la campagne, les arbres fruitiers sont couverts de bouquets roses ou blancs. Sous les rameaux, dans les haies et les buissons, les oiselets couvent leurs œufs. Les brillants papillons voltigent sur les prés et les hirondelles gazouillent au bord des toits.

Exercices (oraux, puis écrits) :

I. Chercher chaque verbe et son sujet ; avec chaque verbe composer une phrase au singulier, puis mettre cette phrase au pluriel.

II. A chaque nom, ajouter trois qualificatifs s'y rapportant.

III. A chaque qualificatif, joindre deux noms : un nom masculin et un nom féminin; exemp. : le beau jour, le beau soir ; la belle journée, la belle soirée, etc.

IV. Construire, au singulier, cinq phrases renfermant chacune un nom terminé par « *eau* »; mettre ces phrases au pluriel.

V. Avec quelques-uns des noms de la dictée, construire une phrase renfermant le verbe être et deux qualificatifs unis par la conjonction *et* ; exemple : le jour est beau et clair, etc; mettre ces phrases au pluriel.

VI. Trouver quelques noms terminés par « *geon* ».

VII. Présent du verbe voltiger avec un complément, etc.

Le cerisier.

Le printemps, le cerisier est couvert de feuilles vertes et tendres et de fleurs

blanches et délicates. Les chenilles rongent les fleurs du cerisier et, sur ses fleurs, les abeilles butinent leur miel. Les cerises sont des (de...) bons fruits, elles sont mûres en été; elles sont rouges ou noires et ont un petit noyau.

EXERCICES (ORAUX D'ABORD PUIS ÉCRITS).

I. Mettre la dictée au singulier.

II. A chaque nom masculin de la dictée, ajouter un qualificatif.

» féminin » » »

(Faire précéder le nom d'un déterminatif).

III. Chercher les noms qui sont au singulier : les mettre au pluriel.

» » » pluriel : » au singulier.

IV. Avec deux noms choisis dans la dictée, composer une petite phrase (au singulier) renfermant un verbe ; exemple : La chenille ronge la feuille. — Mettre ensuite ces phrases au pluriel.

V. A chacun des qualificatifs de la dictée, joindre un nom masculin et un nom féminin. Exemple : La feuille verte, — le feuillage vert, etc.

VI. Ecrire les verbes de la dictée (en y joignant un complément) à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel.

VII. Présent du verbe ronger (avec un complément, etc.).

Notre cuisine.

Notre cuisine est grande et claire; elle est propre et jolie; son plancher est bien lavé et les vitres des fenêtres bien brillantes. Dans notre cuisine, il y a une table carrée, quatre chaises, un gros fourneau et, sur les rayons placés contre les murs, des ustensiles de toute sorte.

EXERCICES (ORAUX D'ABORD, PUIS ÉCRITS) :

I. Indiquer les noms de la dictée et les qualificatifs qui s'y rapportent.

II. Mettre la première phrase au pluriel.

III. Ecrire la première phrase avec des qualificatifs contraires : Notre cuisine est petite et sombre, etc.

IV. Inscrire au singulier, puis au pluriel (en les faisant précéder d'un déterminatif) les noms des ustensiles qui garnissent les rayons d'une cuisine.

V. Présent du verbe être avec un attribut; présent du verbe avoir avec un complément.

VI. Exercice de composition : Sur le modèle de la dictée, faire : Notre chambre à coucher, notre classe, etc. M. MÉTRAL.

Degré moyen.

Les coccinelles.

Tous les enfants connaissent les coccinelles. Ils s'amusent à les attraper, à les mettre sur leurs doigts et à chanter : « Pernette, Pernette, vole, il fera beau temps demain ! » Et ils sont dans une grande joie quand le gracieux insecte ouvre ses élytres rouges marquées de sept points noirs, déploie ses ailes de fine gaze et s'envole pour chercher le ciel plein de soleil. Les coccinelles sont les sœurs de monsieur Hanneton. Elles cachent sous un corselet d'un noir éclatant une toute petite tête, et sous leur corps trois paires de courtes pattes. L. S. P.

Degré supérieur.

Portrait de Mademoiselle Sophie.

Toutes ces choses du vieux temps étaient un cadre fait à souhait pour la

figure de Mlle Sophie. Septuagénaire, mais encore verte d'allure ; de taille moyenne, rondelette, la joue ridée et colorée comme une reinette qui a passé l'hiver, l'œil d'un brun vif, le nez proéminent, la lèvre charnue, le menton en galoche encore accentué par des dents manquantes, elle avait l'air bon et spirituel. Son bonnet lorrain, dont les longs tuyaux entouraient d'une auréole de tulle sa figure éveillée, laissait à découvert un front bombé et deux doigts de cheveux blancs, crépus, rejetés en arrière à la chinoise. Elle était toujours proprement vêtue d'une robe de laine, dans le corsage croisé de laquelle s'enfonçaient les pointes d'un fichu de linon, et dont les manches à gigot bouffaient autour des bras amaigris. Cette toilette surannée, ces meubles contemporains de Louis XVI, mettaient autour d'elle une atmosphère du temps passé. Toute sa personne répandait un parfum antique du dix-huitième siècle, comme ces éventails de merisier qui exhalent après de longues années la bonne odeur du bois dans lequel leurs branches ont été taillées. Elle ne s'était jamais mariée et je m'étonnais toujours qu'elle fût restée fille, tandis que, dans sa famille, ses sœurs et ses cousines, malgré leur humeur acariâtre et chagrine, avaient toutes trouvé un mari.

ANDRÉ THEURIET.

L'armoire aux reliques.

A quatorze ans, ma croyance aux spectres avait disparu, mais ma curiosité m'était restée. Le mystère de cette armoire hermétiquement close et visitée de loin en loin par Mlle Sophie, qui y serrait son linge et ses objets les plus précieux, agitait toujours mon imagination et m'intriguait d'autant plus, qu'après chaque visite, la vieille cousine descendait du grenier avec l'œil plus humide et le front plus pensif. Un jour, comme elle y montait, je la suivis en tapinois, et, caché derrière un paravent troué, j'assistai à la solennelle ouverture du meuble. Un prêtre qui ouvre le tabernacle ou la châsse aux reliques, n'y met pas plus de recueillement et de pieuses précautions. L'un des battants était entre-bâillé, mais cela ne m'avançait guère, à cause de l'obscurité qui régnait dans cette encoignure. Heureusement, un filet de soleil filtrant d'une chatière percée dans la toiture, tomba soudain d'aplomb sur les panneaux, et alors, grâce à cette traînée lumineuse, j'aperçus les trésors de l'armoire au spectre : boîtes de marqueterie, scintillements de boucles et de tabatières, ornées de cailloux du Rhin, mules de satin à hauts talons, rubans lamés d'or et d'argent, jupes de gros de Tours et de lampas, dont les cassures miroitaient dans l'ombre... Je ne pus retenir un mouvement admiratif qui trahit ma présence et qui perdit tout. Le massif battant se referma, et Mlle Sophie, me prenant par l'oreille, m'intima l'ordre d'aller voir en bas si elle y était.

(*L. J.*)

ANDRÉ THEURIET.

QUESTION DE LANGUE

Ne pas que.

Cette construction négative, bien que fort usitée, est-elle française ? Nous nous le demandions en lisant dans un de nos meilleurs journaux la phrase suivante :

La beauté *n'est pas que* dans les paysages, elle *n'est pas que* dans la nature, elle est dans tous les domaines de l'activité humaine.

Le dictionnaire de Littré, que l'on ne consulte jamais en vain, nous dit à ce sujet :

On ne trouverait pas un seul exemple de cette construction barbare dans toute la littérature française avant la fin du XVIIIme siècle. Grammaticalement, elle signifie précisément le contraire de ce qu'on veut lui faire dire quand on l'emploie aujourd'hui.

Corneille écrivait :

Ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu.
Et ne l'auront point vue obéir qu'à son prince.

(c'est à dire si ce n'est à son prince).

Tel est le sens français et correct de cette tournure, quoique aujourd'hui un grand nombre de personnes et même d'écrivains l'emploient fréquemment dans le sens opposé, Pour eux, le vers de Corneille voudrait dire : ils ne l'auront point vue obéir seulement à son prince ; c'est justement tout le contraire. Voici d'où vient cette confusion : ils s'imaginent que cette tournure *il n'y a pas que* est l'opposé de *il n'y a que ;* tandis qu'au fond, soit grammaticalement, soit logiquement, ces deux tournures ne sont qu'une, témoin le vers de Corneille. En effet, en ajoutant simplement le mot *pas* à la tournure *il n'y a que*, on croit ajouter une seconde négation à la première, ce qui serait nécessaire pour que l'une des tournures signifiât le contraire de l'autre; mais en réalité on n'y ajoute rien du tout, si ce n'est le mot *pas*, mot purement explétif, qui, soit qu'on le mette, soit qu'on l'omette, fait virtuellement partie de la première négation, et ne saurait, à lui tout seul, en constituer une seconde. *Ne* tout seul, ou, à volonté, *ne pas*, n'est qu'une seule et même négation. Corneille a bien dit ce qu'il voulait dire ; mais les auteurs d'à présent, se servant de la même tournure pour signifier le contraire, font un barbarisme de phrase et un non-sens (Deschanel, *Journal des Débats*, 1860).

En place de la construction vicieuse : *Il n'y a pas que lui qui ait fait cela,* on dira : *Il n'y a pas seulement lui qui a fait cela*, ou mieux, *Il n'est pas le seul qui ait fait cela ;* au lieu de : *Je n'ai pas vu que lui*, dites : *Il n'est pas le seul que j'aie vu.*

COMPTABILITÉ

Bilan d'une couturière.

Au 1er janvier 1905, une couturière possédait en dépôt à la Caisse populaire fr. 1250 et en espèces fr. 485,40 ; on lui devait en notes non acquittées fr. 709,85, mais elle avait elle-même pour fr. 832,20 de factures à payer. Les marchandises de l'atelier comprenaient des étoffes de laine pour fr. 535,40, de soie pour fr. 294,75, de coton pour fr. 238, des doublures pour fr. 180,50, des rubans, lacets, galons, etc., pour fr. 91,90 et des petites fournitures pour fr. 35,60.— Le matériel professionnel se composait de cinq machines à coudre estimées fr. 510; de mannequins, formes, fr. 65; de fers à repasser, ciseaux, etc., fr. 48 ; de patrons et journaux fr. 30. — Enfin le mobilier de l'atelier est formé de deux tables et six chaises évaluées fr. 85; d'une armoire avec glace valant fr. 110 ; d'un calorifère et autres petits meubles valant au total fr. 140.

Etablir le bilan de cette couturière et indiquer le bénéfice de l'année sachant qu'au 1er janvier de l'année précédente, l'avoir net s'élevait à fr. 2940,50.

P. R.

Bilan d'une couturière.

	ACTIF F.	ACTIF C.	PASSIF F.	PASSIF C.
I. Valeurs : Dépôt à la Caisse populaire,	1250	—		
Espèces en caisse,	485	40		
Notes non acquittées,	709	85		
Factures à payer,			832	20
II. Marchandises : Etoffes laine,	535	40		
» soie,	294	75		
» coton,	238	—		
» doublures,	180	50		
Rubans, lacets, etc.	91	90		
Petites fournitures,	35	60		
III. Matériel : 5 machines à coudre,	510	—		
Mannequins, formes, etc.	65	—		
Fers, ciseaux, etc.	48	—		
Patrons, journaux,	30	—		
IV. Mobilier : 2 tables et 6 chaises,	85	—		
Armoire et glace,	110	—		
Calorifère, etc.	140	—		
Au 1er janvier 1905, l'avoir net est de			3977	20
Sommes égales	4809	40	4809	40

Au 1er janvier 1904, l'avoir net était de	Fr.	2940	50
Il s'est donc augmenté de		1036	70
	Fr.	3977	20

CHANT

Préférences.

(Air populaire : Il est de retour le joyeux mois de mai.)

1. Il est des domaines,
De riches guérets,
Des monts et des plaines
Couverts de forêts ;
Pour moi je préfère,
Tout près du clocher,
L'enclos où ma mère
M'apprit à marcher.

2. On tient de la mode
Plus d'un vêtement
D'usage incommode,
Qui n'a qu'un moment ;
Pour moi je préfère
Toujours ajuster
Le lin que ma mère
M'apprit à porter.

3. Il est des demeures
Où tout est décor,
Où sonnent les heures
Sur des timbres d'or ;
Pour moi, je préfère
Ne pas m'exiler
Du chaume où ma mère
M'apprit à parler.

4. Les airs que l'on chante
Ont, dans leur fraîcheur,
La grâce touchante
Qui charme le cœur ;
Pour moi, je préfère
Sans fin répéter
Les airs que ma mère
M'apprit à chanter.

(E. N.) Arrenaud.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Clarmont : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 2 juin. —

RÉGENTES : Clarmont : (maîtresse d'ouvrages) ; fr. 300 plus le bois nécessaire au chauffage de la salle de couture ; 2 juin. — **Clarens :** (maîtresse d'ouvrages munie du brevet spécial pour l'enseignement des ouvrages du sexe) ; 28 heures de leçons par semaine ; fr. 1120 pour toute choses ; 2 juin. — **Mézières :** (2e classe mixte) ; fr. 1000 et autres avantages légaux ; 2 juin. — **St-Georges :** fr. 1000 et autres avantages légaux ; 2 juin. Les autorités de St-Georges avisent les intéressées qu'une somme de fr. 150 est en outre allouée pour les fonctions d'organiste au temple ; ceci, à titre de renseignement et pour le cas où la régente consentirait à s'en charger.

NOMINATIONS

Régents : MM. Bovay, Armand, à Yens ; Beney, Louis, à Rovray ; Mingard, Samuel, à L'Abergement ; Monneyron, Henri, à Chamblon.

Régentes : Mme Notz-Pochon, Anna, à Oron-la-Ville ; Mlle Lugrin, Rose, à Sergey ; Mme Pétermann-Conod, Hélène, à Essertines sur Yverdon ; Mlle Rochat, Blanche, à Montricher.

Bibliothèque cantonale et universitaire

Une inscription est ouverte au Département de l'Instruction publique et des cultes, 2e service, en vue de la nomination d'un 2e surveillant de salle à la bibliothèque cantonale et universitaire. Délai d'inscription : 31 mai prochain à 6 h. du soir.

UN MIRACLE DE LA SCIENCE

La phtisie, c'est la maladie de nos jours. Nombreuses et variées sont les causes qui concourent à la multiplier, causes qu'il est inutile de rappeler ici. Jusqu'à présent, en général, la phtisie a le nom : *La maladie qui ne pardonne pas.*

Aujourd'hui enfin, nous avons appris avec beaucoup de joie que le célèbre professeur **Giuseppe Bandiera,** de Palerme (Italie), un savant qui a vieilli dans la science qu'il exerce, après de longues et profondes études, a découvert un remède singulièrement efficace contre les microbes de la phtisie, et ensuite des succès obtenus et de l'importance de sa découverte, il se propose de soumettre son spécifique à l'examen d'une commission du gouvernement afin que ce dernier veuille bien expérimenter le nouveau remède dans les hôpitaux civils et militaires, et de plus le faire connaître par des conférences à donner dans les principales villes de l'Italie.

Le docteur **Bandiera** demeure à Palerme, rue Cavour, 89-91 ; il possède déjà de nombreuses attestations de médecins, ainsi que de malades miraculeusement rétablis. Ce fut le journal *Il Secolo* qui, le premier, en donna l'heureuse nouvelle à l'humanité souffrante. On lit dans ce journal « Le remède offert pour guérir la phtisie est, à ce qu'on croit, un antiseptique. Le docteur **Bandiera** soutient que son remède fait disparaître les symptômes de la phtisie dans le terme de deux ou trois mois, en tuant le bacille de Koch, et que le patient se trouve en état de guérison dans le terme péremptoire de 120 jours. Le docteur **Bandiera** offre son médicament à tous ceux qui en ont besoin. Il se réserve de publier une analyse de sa découverte aussitôt que la Commission sanitaire de la Province se sera réunie ».

Pour conclure : En ce moment nous félicitons l'illustre et vénérable médecin et nous invitons tous ceux qui souffrent à s'adresser immédiatement à lui. Il n'y a pas de temps à perdre : le premier accès de toux n'est trop souvent que le premier râle de l'agonie. Les demandes doivent être envoyées en français ou en italien.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

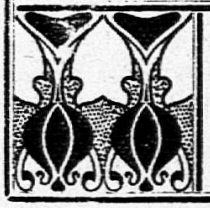

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Ecole secondaire de St-Imier

Ensuite de démission, un poste de maître d'allemand, français et latin est à repourvoir à cette école. Traitement fr. 3200-3800. Entrée en fonctions le 1er septembre 1905. — S'annoncer jusqu'au 25 mai chez le Président de la Commission, M. le Dr E. Cuttat à St-Imier.

Mce BOREL & Cie - NEUCHÂTEL
·SUISSE·

DESSIN GRAVURE
·CARTES GÉOGRAPHIQUES·
CARTES HISTORIQUES-STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
·CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE·

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Les

MACHINES A COUDRE

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent
prouve sans contestation possible la **supériorité** *des machines à coudre*
SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

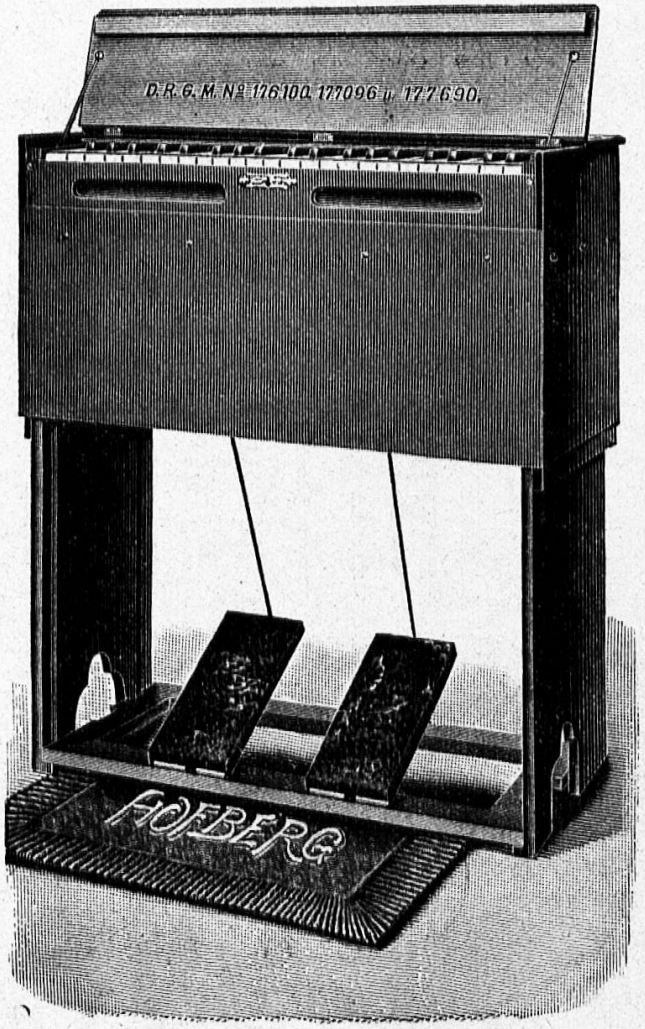

Plié et fermé, cet Harmonium représente une malle portée au moyen d'une poignée en cuir placée derrière l'instrument. Poids 13 kg.

L'Orphéoniste

Nouvel Harmonium portatif

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé : un **harmonium transportable,** de dimensions restreintes, et conservant malgré tout son caractère. **L'Orphéoniste,** quoique d'un prix bien modeste joint encore à ces qualités celles d'être solide et de posséder un son des plus agréables, noble et doux, et cependant puissant.

Il est d'une utilité incontestable par exemple pour le Missionnaire, l'Evangéliste et devient indispensable aux Sociétés Chorales, ainsi qu'aux petits Orchestres. C'est aussi l'ami du Débutant.

Dimensions :

Ouvert : hauteur 77cm, longueur 64cm, larg. 30cm. — Fermé : 34 × 64 × 30cm.

L'ORPHEONISTE a 1 jeu 8', 3 1/2 octaves mi-la, 42 touches, et ne coûte que **Fr. 98.—**

FŒTISCH FRÈRES

Facteurs de Pianos et Harmoniums

à LAUSANNE

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIme ANNÉE — No 22. LAUSANNE — 3 juin 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **F. Meyer**, St-Prex (intérim).

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole, 2.
Grand Quai, 32.

Brevet ✠ 31179 — Modèles déposés.

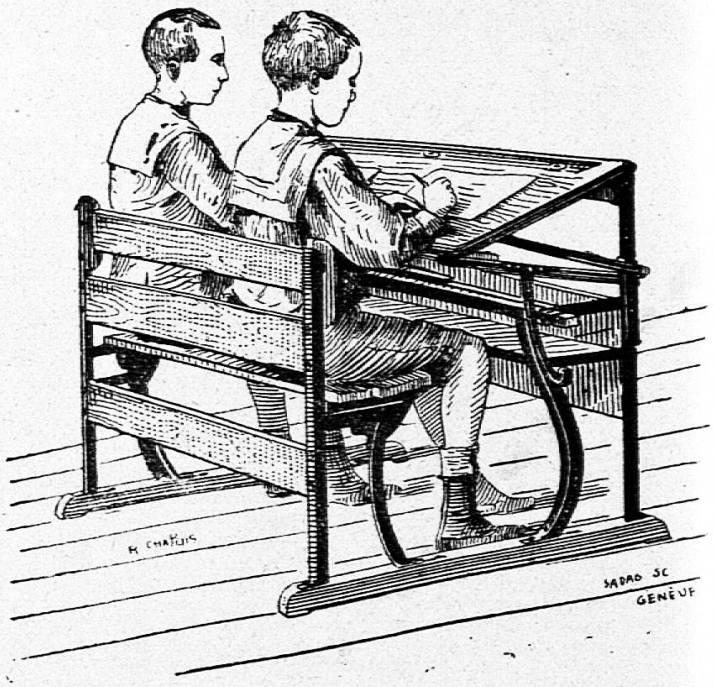

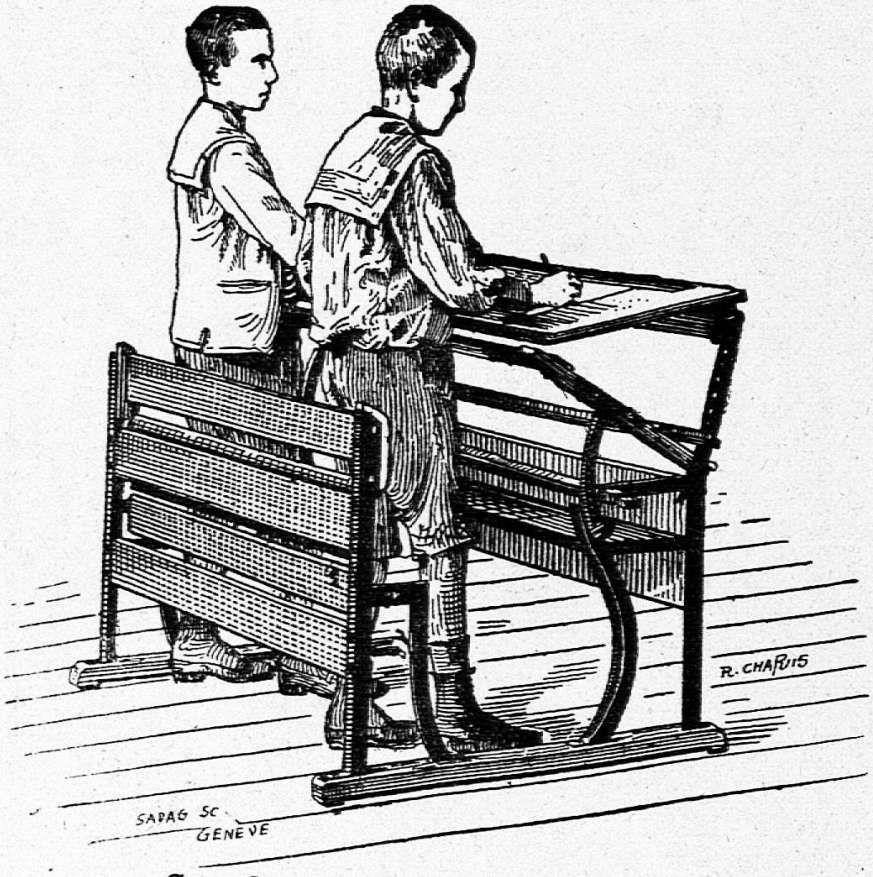

Grandeur de la tablette : 125 × 50.
Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :
1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc ou chaiser 47 fr. 50

Modèle 15 A simplifié, à 42 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.

1883. Vienne. — Médaille de mérite.
1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.
1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Vient de paraître :

Aline. Histoire par C.-F. Ramuz. 3 fr. 50
Comptabilité agricole de la petite et moyenne culture, par le Dr Ernest Laur, directeur du Secrétariat suisse des paysans. Traduit de l'allemand sur la 2e édition entièrement revue et corrigée par H. Nater. Cart. 2 fr.
La Crise du patriotisme à l'Ecole, par E. Bocquillon. 3 fr. 50
Au Japon et en Extrême-Orient, par F. Challaye. 3 fr. 50
Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours. Ouvrage publié sous la Direction de André Michel. **Tome I.** Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la Période romaine, première partie. 15 fr.

En souscription :

Dictionnaire encyclopédique illustré
"ARMAND COLIN"

Paraîtra en **10** *fascicules à* **95 centimes.**

On souscrit à la LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

FÊTE DES VIGNERONS

1905 VEVEY 1905

Les 4, 5, 7, 8, 10, 11 Août.

Estrades : 12,500 places assises
1800 figurants.

Orchestre de 150 musiciens. — 5 fanfares.

Musique de **GUSTAVE DORET.** — Scénario et livret de **RENÉ MORAX.** — Costumes : **JEAN MORAX.** — Ballets : **D'ALESSANDRI.**

Solistes : Mme **TROYON-BLÆSI.** — Mme **WELTI-HERZOG.** — M. **CHARLES TROYON.**

CHŒURS - DANSES - CORTÈGES

TROUPES *d'Honneur* et des *Anciens-Suisses*, de l'*Hiver*, de *Palès*, de *Cérès* (Armaillis et leurs troupeaux), de *Bacchus* (Bacchanale).

Places de 2 à 25 fr., en vente dès le 25 juin.
Demander renseignements et plan au Comité des Finances de la Fête, quai Perdonnet 21 K, Vevey.

Dimanche 6 août : **GRANDE FETE VÉNITIENNE**

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Que tous ceux qui souffrent des maladies de la poitrine (tuberculose, bronchite, catarrhe pulmonaire, etc.), essayent la célèbre **Potion antiseptique** du Dr. Bandiera. Ce spécifique, d'une efficacité admirable, conforme aux dispositions des lois, est déposé seulement à Palerme, (Italie), prés la *Pharmacie Nationale*, située rue Cavour, 89-91. Prix de chaque bouteille, avec instruction, fr. 4. Ajouter les frais de port et d'emballage.

P. BAILLOD & Cie

GROS *NOUVEAU MAGASIN* **DÉTAIL**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE

CHAUX-DE-FONDS
Léopold Robert 58.

LAUSANNE
Place Centrale

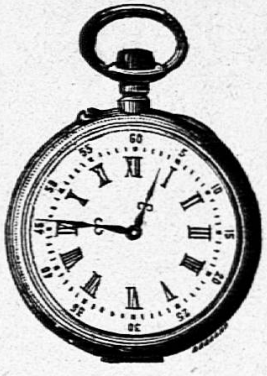

Grand choix, toujours environ 1000 montres en magasin.

Chronomètres
Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.
Montre unioniste, croix-bleue.
Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.